

ASSEMBLEE GENERALE 30/06/2026
Association Les petites Bouches

La séance est ouverte à 20h00

Membres du bureau présents : Camille Tricot, Laure Montaland, Maria Boros et Marie Berliat.

La présidente remercie la deuxièmedejointe du maire de Vasselin Mme MINARRO Nadège, et les parents présents.

- **Bilan Moral 2025 – 2026 :**

Pour l'année scolaire 2026 2027 à venir, il a été décidé de continuer avec le même traiteur, Toujours un menu 4 composantes dont une bio (entrée, légumes, protéines, dessert ou légumes, protéines, fromage et dessert) ; avec grammage élémentaire pour Vasselin et maternelle pour St Sorlin, Ce choix de menu est reconduit pour l'année prochaine.

Cette année nous comptons 56 familles adhérentes, 74 enfants inscrits à la cantine, et aussi 4 repas adultes (institutrices).

Le tarif passe à **4.10** euros par repas cette année, même tarif élémentaire ou maternelle. Augmentation du prix du traiteur à 4.00 euros par repas, on garde une petite marge de 10 cts par repas pour couvrir l'achat et l'entretien d'un nouveau site si besoin.

Le montant de l'adhésion **est augmenté à 10 euros** par famille et 100 euros de caution demandée par enfant, non encaissée.

Nous gardons le même site internet pour l'année prochaine 2026-2027. Cette année très peu de désagrément liés au site, parfois juste des « cases » mal cochées... Effectivement comme l'année passée le site est plus optimal s'il est utilisé d'un ordinateur au lieu du téléphone.

Les membres du bureau ont été assez réactives et il semblerait que nous ayons su réajuster au besoin tout au long de l'année.

- **Administratif :**

Le bureau a besoin d'un ou d'une volontaire au poste de secrétaire. Ce rôle consiste à effectuer chaque semaine la commande des repas sur le site internet du traiteur, sur le site LPB, et à envoyer aux écoles et mairie les listes des inscrits. Le temps passé est estimé à 10 minutes par semaine. Une maman de l'école se porte candidate Mme DANJOU Carole.

- **Inscriptions :**

Pas de changement sur les modalités d'inscriptions des enfants. Un rappel sur le fonctionnement est fait dans le règlement intérieur.

- **Règlement intérieur :**

Le règlement évolue puisque le prix du repas à changer ainsi que le pris d'adhésion, et une autorisation de droit à l'image a été rajoutée également.

- **Paiement des factures :**

Cette année, environ 7 familles ont été en retard de façon récurrentes sur le paiement des factures. Aucune caution n'a été encaissée pour autant.

Il est demandé une nouvelle fois aux familles d'être vigilantes et rigoureuses car cela engendre beaucoup de travail à la trésorière.

- **Discipline :**

En règle générale, le système de coupons reste d'actualité, cette année aucune exclusion n'a été faite sur les 2 écoles. Bravo les enfants.

- **Bilan financier :**

BILAN FINANCIER AU 30/06/2026			
CHARGES		PRODUITS	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT		SOLDES :	
- Banque postale :	176,96	- solde compte courant : 30/06/2026	4470,38
- MAAF assurance :	126,89	- livret A :	18,47
- Webmaster + hebergeur:	150,00	- caisse :	30,59
		SUBVENTIONS	
		- Commune St-Sorlin :	0,00
ACHATS		- Commune Vasselin :	0,00
- Fournitures :	0,00	- Cotisations annuelles :	285,00
- Traiteur :	28033,06		
		RECETTES	
		- règlements familles cantine :	28009,00
TOTAL CHARGES :	28486,91	TOTAL PRODUITS :	28294,00
		BILAN FONCTIONNEL :	-192,91
		BILAN FINANCIER :	4519,44

304 euros attendu des familles

En somme l'association a fait du bénéfice afin de couvrir les frais de fonctionnement du site et de l'asso elle même. Pas de marge restante.

- **Echange avec l'assemblée :**

Une demande de subvention va être faite aux mairies en janvier 2027, afin d'envisager le changement du site pour la rentrée de septembre 2027, avec un site plus facile à utiliser, paiement en ligne etc...

En effet les fais liés à la gestion de l'association augmentent encore, les frais bancaires, l'assurance obligatoire de l'asso, l'entretien du site.

Aussi en vue d'un changement de site pour l'année 2027 -2028 nous devons augmenter l'adhésion des familles à 10euros à partir de septembre 2026, nous devons demander des subventions aux mairies et nous devons prendre encore cette année une marge de 10cts d'euros par repas.

L'achat d'un site coûte environ 1800 - 2000 euros et son entretien annuel est d'environ 700 euros. Des devis seront à refaire cette année.

Le but étant d'accéder à un site plus performant et plus intuitif afin d'en faciliter l'usage, tant pour les familles que pour les membres du bureau.

Concernant le recrutement au poste de secrétaire, Mme DANJOU Carole se porte volontaire.

Le vote à main levée est fait, le poste est attribué.

La secrétaire actuelle se charge de former Carole pour assurer la transmission de la fonction.

La séance est levée à 21h00

Merci à toutes les personnes présentes d'être venues

Pour le bureau

Camille, Laure, Maria et Marie